

29.11.2009 - 15:55 Uhr

economiesuisse - Non clair à l'interdiction des exportations / Les entreprises suisses axées sur l'exportation doivent être sur un pied d'égalité avec la concurrence étrangère

Zürich (ots) -

economiesuisse se félicite du refus net de l'initiative « pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre » présentée par le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA). Le peuple a refusé de priver une branche entière de sa base existentielle, de détruire 10 000 emplois et de priver l'économie d'un savoir-faire important. En effet, une interdiction des exportations aurait causé de lourds dommages à l'ensemble de l'économie. Les 10 000 travailleurs dont le poste aurait été supprimé en cas d'acceptation de l'initiative mais aussi toute la place économique suisse auraient figuré parmi les perdants.

L'industrie de l'armement est extrêmement active en termes d'innovation. Ses découvertes dans les domaines technologiques les plus divers sont directement utilisées pour la production de biens à usage civil. C'est pourquoi il est important, pour le bien de la place économique suisse, de ne pas pénaliser artificiellement cette branche de l'industrie par rapport à la concurrence étrangère.

En refusant l'initiative « pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre », le peuple a rejeté un énième projet du GSsA. Les citoyens non seulement s'opposent à une pénalisation des entreprises suisses en matière d'exportation, mais refusent également une abolition progressive de l'armée. Ce troisième vote depuis 1972 contre une interdiction des exportations de matériel de guerre est aussi un signal clair contre un renforcement du contrôle actuel des exportations. economiesuisse demande au Conseil national de renoncer lors de sa session d'hiver à la révision prévue de la loi sur le contrôle des biens. Cette dernière affaiblirait en effet durablement la compétitivité de l'industrie suisse face à l'étranger.

Contact:

Cristina Gaggini, directrice romande
Téléphone : 078 781 82 39
cristina.gaggini@economiesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100594580> abgerufen werden.